

# COMMISSION D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS SENIORS & JEUNES

Réunion du Mercredi 06 /11/ 2018

**Présents** : MM. SAMBA Aubin, LEFEUVRE Louis, VALLEE Marc, SUSSET Frédéric, ARNAUD Georges

**Excusé** : M. MARNE Gustave

## AVIS A TOUS LES CLUBS

La Commission informe l'ensemble des clubs qu'aucune dérogation pour des motifs administratifs ne sera acceptée.

A cet effet, elle rappelle à nouveau la possibilité de disputer les rencontres même en l'absence de licence oubliée (mais bien enregistrée et qualifiée) **uniquement en présentant une PIECE D'IDENTITE, ainsi qu'un CERTIFICAT MEDICAL.**

**Les dérogations d'horaire pour la Saison 2017/2018 sont accordées à l'exclusion de la dernière journée du CHAMPIONNAT, sauf pour les dérogations annuelles accordées en début de Saison.**

UTILISER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE  
MATCH : <http://districtvaldemarne.fff.fr/common/ressources/394569.pdf>

La Commission rappelle qu'une seule demande doit être traitée par envoi, courrier ou mail. Cette demande n'étant pas respectée, nous avons prévu ce qui suit :  
Nous sommes à l'heure des courriels certes mais la Commission donnera suite à ceux qui traiteront un sujet par paragraphe :

- Exemples :
- Séniors, numéro de match, la rencontre, le jour, la division, la poule, l'objet.....
  - U19, numéro de match, la rencontre, le jour, la division, la poule, l'objet .....
  - U17, numéro de match, la rencontre, le jour, la division, la poule, l'objet.....
  - U15, numéro de match, la rencontre, le jour, la division, la poule, l'objet.....

**ATTENTION: Tous les Mails, ou courriers  
non-conformes seront considérés comme brouillons donc non-traités.**

## SENIORS

**20529858 - Saint Mandé FC 2 / Vitry CA 3 Séniors D3.A du 11/11/2018**

Courriel de St Mandé du 05/11/2018, le Parc du Tremblay étant fermé le 11/11/2018, *nous transmettons à la commission des calendriers pour date à fixer.*

**20530141 - Luts FL 1 / Viking Club Paris 2 Séniors D4. A du 18/11/2018**

Courrier de Luts FL du 03/11/2018, *la Commission prend note de la fermeture du Parc de Choisy et attend la réponse du club de Viking Paris pour inversion de la rencontre pour sa réunion du 13/11/2018 au plus tard.*

## U19

### 20832785 - Camillienne SP 1 / Rungis US 2 U 19 D3.C du 04/11/2018

Lecture du rapport de l'arbitre et du courrier de la Camillienne du 06/11/18, *la commission enregistre le 1<sup>er</sup> forfait de l'équipe de la Camillienne SP 1. (manque d'effectif)*

### 20832787 – Ent. Jeunes Stade 2 / Le Perreux FR 2 U 19 D3.C du 04/11/2018

Lecture du rapport de l'arbitre du 04/11/2018, *la commission enregistre le 2<sup>ème</sup> forfait du Perreux FR 2. (manque d'effectif)*

## U17

### 20437449 - US Ivry 3 / Thiais FC 1 U17 D3.C du 04/11/2018

Courrier de Thiais FC 1 du 06/11/2018, *la commission prend note.*

## U15

### 20464117 – Lusitanos US / Bonneuil CSM 1 U15 D1 du 13/10/2018

Courrier de Lusitanos du 30/10/2018, *la commission enregistre le score de 2-0 pour l'équipe de Lusitanos.*

### 20464120 - CFFP 3 / Maccabi Paris UJA 1 U15 D1 du 27/10/2018

Courrier de l'UJA Maccabi du 29/10/2018 et lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel, *la commission met le dossier en délibéré.*

### 20464758 - RC Paris 10 / Portugais ACA Champigny U15 D4.B du 10/11/2018

Courrier de Paris 10 RC du 05/11/2018, *nous transmettons à la commission des calendriers pour date à fixer. (2 matchs sur même terrain).*

## ANCIENS

### 20919551 - Chevilly EL / Maisons-Alfort FC Anciens D4.A du 04/11/2018,

Attestation de la ville de Chevilly-la-Rue du 02/11/2018 (fermeture terrain). *La Commission transmet à la Commission des Calendriers pour date à fixer.*

## TOUTES CATEGORIES

### Courrier du Comité Départemental d'Athlétisme du Val de Marne du 09/10/2018

La Commission prend note que dans le cadre du Cross National Val de Marne Ile de France que le Parc Paris Val de Marne plaine Sud, sera fermé du samedi 17/11/2018 au dimanche 18/11/2018 toute la journée. Avis au Clubs concernés de prévoir un terrain de repli ou une inversion de match prévu à ces dates. Prévenir la Commission des changements.